

# L'élève en atelier

Avant chaque plage de travail d'une heure trente, les élèves disposent de **5 minutes** pour préparer leurs affaires d'atelier réduites au minimum :

-une trousse

-un trieur dans lequel chaque onglet est dévolu à une matière

-dans chaque onglet, sa **feuille de route** du travail personnalisé de la matière avec le **plan de travail** (ou Parcours) établi par son professeur permet à l'élève de savoir à tout moment où il en est et ce qu'il doit faire.

Il trouve le matériel sur place dans l'atelier.

Cette feuille comporte aussi :

- le suivi par l'élève de son travail (noté à chaque atelier),
- le suivi du professeur (remarques, travail complémentaire),
- l'auto-évaluation par l'élève et ses critères par cursus
- et la signature des parents (en fin de période).

L'élève qui sait où il doit se rendre, entre en salle d'atelier sans attendre le signal du professeur, s'installe et se met au travail de sa propre initiative.

Grâce à sa feuille de route, il sait ce qu'il a à faire : quel programme de son Parcours, quelle notion du programme et quelle compétence du socle commun il travaille.

Il se déplace pour aller chercher les outils de travail qui lui sont nécessaires sur les étagères prévues à cet effet.

Suivant son niveau, le travail proposé correspond à une remédiation, à un approfondissement ou à une nouvelle notion.

Il a à sa disposition des manuels, des dictionnaires, atlas, revues.

Le professeur de la matière qui anime l'atelier est à la disposition de chacun, il favorise également l'entraide entre élèves.

Chaque élève travaille à son rythme, il est acteur de son travail.

L'élève corrige lui-même ses erreurs grâce aux autocorrectifs mis à sa disposition.

Il peut solliciter l'aide du professeur s'il n'a pas compris.

Il doit s'inscrire pour passer les oraux de langue quand il estime qu'il est prêt.

Lorsqu'une notion de la matière ou une compétence du socle commun a été travaillée et qu'il pense l'avoir acquise, l'élève demande à passer la validation correspondante ou, dans certains ateliers, il prend lui-même l'initiative de passer cette validation en respectant les consignes établies à l'avance.

Si le professeur estime que la notion ou la compétence est acquise, l'élève en travaille une nouvelle, sinon il lui est proposé un travail de remédiation.

Il peut aussi avoir à reprendre le travail présenté en suivant les indications du professeur.

Si le professeur de l'atelier n'est pas celui qui suit son travail ou si le professeur n'a pas prévu de valider sur place la notion ou la compétence qu'il a travaillé, l'élève poursuit le Parcours établi à l'avance et qu'il connaît.

Les ateliers sont un temps privilégié pour permettre aux élèves d'acquérir, d'approfondir et valider les compétences du socle commun aussi bien à titre individuel, mais également dans l'apprentissage d'un travail en groupe efficace et enrichissant.

L'atelier, la pédagogie personnalisée et le professeur

Cette répartition mixte de l'horaire officiel permet à chaque professeur d'accéder à deux types complémentaires de pédagogie

- La pédagogie « classique » du cours. La durée de 45mn a contraint les professeurs à une plus grande rigueur. Le complément en atelier leur permet de mener avec plus d'efficacité le programme qui reste l'une de leur grande préoccupation, puisque les élèves pourront reprendre, chacun à son rythme, certaines notions plus difficiles à assimiler.
- La pédagogie personnalisée de l'atelier qui fait du professeur le pédagogue qui accompagne l'élève plus que le maître qui enseigne.